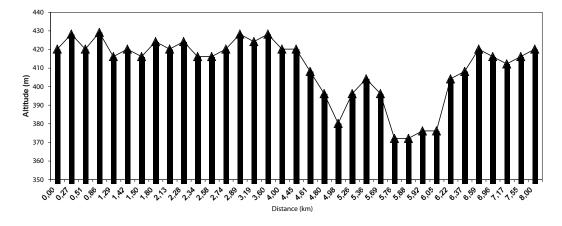
## Renseignements divers

- 8H30 Ouverture des inscriptions
- 10H00 Départ de la course
- Aux alentours de midi, proclamation des résultats
- Remise des coupes par tirage au sort
- Un sandwich et une boisson seront offerts à chaque participant
- L'inscription à l'épreuve est de 4 euros
- Un fléchage sera disposé dès l'entrée de Villerupt
- Vestiaires et douches à la salle Fiorani

### Courbe de dénivelé





La mutuelle, proche de vous

www.mgtlprovidence.fr











Le 3 février 2008 à Villerupt Départ Salle Fiorani à 10h



8 kms (une boucle) ou 16 kms (deux boucles)

Ouvert aux licenciés et non licenciés à partir de 16 ans avec certificat médical

www.vje.fr

Contact Organisation:

Fabrice Ferrari Fred Mathouillot Joël Cecchetti

00 352 621 323 415 06 33 05 02 44 06 20 86 38 85

fabrice\_fef@yahoo.fr mathouillotfc@aol.com cecchetti.joel@neuf.fr

# Règlement

#### Art.1 PRESENTATION

La 1ere édition de «LA GIVREE» est organisée par l'Association Jogging Espace Villerupt.

### Art.2 PARCOURS

Le parcours: boucle de 8 kms à parcourir une fois ou deux selon la distance choisie. 95% de sentiers forestiers avec passages techniques et 5% sur route fermée à la circulation. Départ à 10h00.

#### Art.3 ENGAGEMENT

L'épreuve est ouverte aux coureurs licenciés et non licenciés à partir de 16 ans.

Il est expressément indiqué que les coureurs participent à la compétition sous leur propre et entière responsabilité.

Le participant dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident et renonce à tous recours contre les organisateurs en cas d'accident provoqué par une déficience physique ou psychique. A l'inscription, chaque participant devra être muni d'une licence sportive en cours de validité attestant d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ou, pour les non licenciés, à la présentation du seul certificat ou de sa copie certifiée conforme par l'intéressé et datant de moins d'un an à la date de la course.

Dans le cas contraire, son inscription sera refusée.

Le certificat médical pourra être redonné après l'épreuve.

Toute inscription est ferme et définitive, aucun remboursement, pour quelque raison que ce soit, ne sera effectué. Il en est ainsi en particulier en cas d'annulation de l'épreuve pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de la volonté de l'organisateur.

#### Art.4 INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectueront sur place à partir de 8h30 et ce jusqu'à 9h45.

Possibilité de se pré-inscrire en envoyant le bulletin d'inscription accompagné du payement à l'ordre du JOGGING ESPACE, certificat médical et du règlement signé à :

M. FERRARI Fabrice

13 Rue Jean Jacques Rousseau

54 190 Tiercelet

#### Art.5 LA COURSE

Les points de ravitaillement sont installés tous les 4 kms ainsi qu'à l'arrivée.

#### Art.6 EXCLUSION

Les bicyclettes et autres engins, motorisés ou non, sont strictement interdits sur le parcours.

### Art.7 CODE DE BONNE CONDUITE

Les concurrents doivent se conformer aux règles de circulation du code de la route. La sécurité routière et la sécurité médicale sont assurées sur le parcours. Les services de santé peuvent décider de la mise hors course d'un concurrent pour raisons médicales. L'inscription à cette épreuve implique l'acceptation des termes du présent règlement.

### Bulletin d'inscription



Le 3 février 2008

Nom :	Prénom :
Adresse:	
Ville :	Code Postal : Pays :
Année naissance :	Sexe: M/F
N° licence :	Club:
Epreuve choisie :	
□ 8 kms : 1 boucle	☐ 16 kms : 2 boucles
En signant ce document, le participan Applicable à «LA GIVREE» organisée le	t reconnaît avoir pris connaissance du règlement e 03 Février 2008
	nature du concurrent :
Autorisation parentale *	
Je soussigné Mr	de,
L'autorise à participer à l' épreuve «LA	A GIVREE» organisée par le VJE le 3 février 2008.
Sign	nature de l'autorisation parentale :
* Course ouverte uniquement entre 16 et 18 an	

Bulletin à renvoyer avant le 27 Janvier à :

M. FERRARI Fabrice

13, Rue Jean Jacques Rousseau

54 190 Tiercelet

Accompagné d'un chèque de 4 euros à l'ordre de Jogging Espace.